



VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES  
PRAIRIES

# RAPPORT 2021 FINANCIER

**RAPPORT DE  
LA MAIRESSE**  
CONCERNANT LES  
FAITS SAILLANTS  
DU RAPPORT  
FINANCIER 2021

À titre de mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice 2021. Ce rapport est présenté conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le rapport financier consolidé 2021, audité par la firme DCA Comptable Professionnel Agréé, a été présenté à la séance du 6 juin 2022. À la suite de la réalisation de son mandat, l'auditeur externe a émis un rapport sans réserve se lisant comme suit :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

## LE RAPPORT FINANCIER 2021

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 13 567 464 \$ et les revenus d'investissement à 761 826 \$, constitué majoritairement de subventions pour 653 382 \$.

Le total des charges de fonctionnement, en incluant les amortissements des immobilisations, s'est chiffré 14 604 455 \$, alors que les dépenses en immobilisations ont atteint 919 709 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation (financement à long terme, remboursement de la dette, affectations, etc.), le rapport financier 2021 non consolidé indique que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a réalisé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 898 533 \$.

Cet excédent est attribuable en grande partie à des revenus additionnels en droits de mutation et en subventions mais aussi à des dépenses moindres que celles prévues au budget, notamment en loisirs et culture en raison d'activités annulées à cause de la pandémie et des restrictions gouvernementales.

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	13 567 464 \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	14 604 455 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	1 935 524 \$
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES</b>	<b>898 533 \$</b>

En date du 31 décembre 2021, l'excédent accumulé totalisait 37 067 253 \$ et se détaillait comme suit :

EXCÉDENT NON AFFECTÉ	992 811 \$
EXCÉDENT AFFECTÉ	600 000 \$
RÉSERVE FINANCIÈRE ET FONDS RÉSERVÉS	1 059 128 \$
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR	(3 102 762)\$
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS	(889 718)\$
INVESTISSEMENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS	38 407 794 \$
<b>TOTAL DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>37 067 253 \$</b>

En tenant compte des résultats des organismes qui font partie du périmètre comptable de la Ville, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidé se chiffre à 901 122 \$ et l'excédent accumulé totalise 38 433 598 \$.

## QUELQUES FAITS SAILLANTS

- Finalisation des travaux de stabilisation des berges dans le secteur Riverain ;
- Acquisition de véhicules et équipements pour le service des travaux publics ;
- Travaux de réfection de l'émissaire pluvial sur la rue Jean-Duceppe ;
- Réalisation d'un diagnostic de sécurité de notre Ville ;
- Réalisation d'un Plan directeur des parcs et espaces verts pour l'avenir ;
- Pandémie et répit pour les propriétaires :  
Abolition de la pénalité sur les retards de paiement et réduction de 5% du taux d'intérêt.

## INVESTISSEMENTS

Le total des investissements de l'ordre de 919 700 \$ dont 653 400 \$ proviennent de subventions, ce qui représente plus de 71 % du total des investissements pour l'exercice 2021. D'autres investissements ont été financés par des fonds réservés ou des règlements d'emprunt.

## ENDETTEMENT

La politique de gestion de la dette à long terme adoptée par le conseil municipal en 2018 a permis d'établir des balises avec des objectifs à atteindre au niveau de l'endettement. La mise à jour des ratios avec les données réelles de 2021 démontre que la Ville poursuit dans la bonne voie pour l'atteinte des résultats attendus :

	2014	2018	2021	OBJECTIFS
ENDETTEMENT NET À L'ENSEMBLE / RFU	3,77%	3,10 %	2,76 %	MAXIMUM 2,25 % - À ATTEINDRE
ENDETTEMENT NET À L'ENSEMBLE / VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS	51,76 %	47,76 %	46,95 %	MAXIMUM DE 50 % - ATTEINT
SERVICE DE DETTE (1) / BUDGET DE FONCTIONNEMENT (1)	21,03 %	19,47%	17,67 %	MAXIMUM DE 18 % - ATTEINT

(1) En incluant le remboursement de la dette à long terme

## CONCLUSION

Encore une fois, les résultats de l'exercice 2021 démontrent que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies est en bonne situation financière. L'année 2021 marquait la fin d'une phase de consolidation de 4 ans où nous étions en période d'analyse et de planification de nombreux projets à venir. Malgré les embûches rencontrées en lien avec la pandémie de COVID-19, la Ville est parvenue à avancer ses dossiers comme prévu et à effectuer une saine gestion des fonds publics en laissant un petit répit aux citoyennes et citoyens devant ces aléas de la vie. Nous sommes maintenant fins prêts à mener de front la concrétisation de nos projets.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et tous les employés municipaux pour leur rigueur et leur contribution à atteindre nos objectifs en respectant des normes de saine gestion.

Toute l'équipe de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies travaille très fort afin d'offrir à toutes et à tous des services de qualité, et ce en respectant nos engagements financiers.

Suzanne Dauphin, mairesse



VILLE DE  
NOTRE-DAME-DES  
PRAIRIES

Ce rapport sera diffusé sur le site internet de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, conformément à la Loi.